

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elysée : Les chasseurs et les pêcheurs reçus ensemble par François Hollande

Lundi 23 novembre 2015

Pour la première fois, la Fédération Nationale des Chasseurs et la Fédération Nationale de la Pêche en France ont été reçues ensemble par le Président de la République, François Hollande, et les deux principaux ministres en charge de nos dossiers, à savoir Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, et Monsieur Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de la Forêt.

L'audience commune était à l'origine destinée à présenter au Président de la République l'importance économique des deux filières chasse et pêche à la suite des études conduites par le BIPE. Avec presque 6 milliards d'euros par an, la chasse et la pêche sont un formidable atout pour le développement de nombreux territoires ruraux dans toutes les régions françaises, avec à la clef près de 30 000 emplois non délocalisables. Cette présentation croisée de Bernard Baudin pour les chasseurs et de Claude Roustan pour les pêcheurs a permis au Président de la République de saluer les 3 enjeux majeurs auxquels contribuent ces acteurs de premier plan du monde rural.

Pour François Hollande, l'enjeu environnemental est important et il a salué cette contribution forte et permanente des chasseurs et des pêcheurs à la protection de la nature. C'est d'ailleurs la raison qui a conduit le Président de la République à demander une modification en profondeur de la représentation du Grenelle de l'Environnement pour imposer les représentants des chasseurs et des pêcheurs dans toute les instances de la Gouvernance environnementale au nom de la protection de la nature. La FNC a souligné que cette « révolution » des pratiques avait permis aux chasseurs d'être aussi présents dans toutes les instances de gestion de la biodiversité ainsi que dans les instances agricoles et forestières. Le compromis obtenu dans ce cadre, lors de la loi agricole et forestière de Stéphane Le Foll pour garantir la présence des chasseurs à l'ONF et dans les Safer, a été cité en exemple.

Pour le Président de la République, l'enjeu économique de la chasse est la preuve d'une économie vivante et dynamique qui mobilise de nombreux secteurs professionnels du monde rural. Le Président a confirmé qu'il était prioritaire de renforcer l'activité cynégétique en la considérant comme l'un des atouts du développement diversifié de nos territoires ruraux. Avec 3,6 milliards d'euros par an, 26 000 emplois et 75 millions d'heures de bénévolat, la chasse peut être satisfaite de sa contribution à l'économie française.

Le président Baudin a insisté sur le poids économique de la filière chasse qui s'appuie de façon originale sur trois piliers complémentaires, à savoir une organisation associative fédérale, un établissement public dédié et une interprofession de la chasse. Avec Henri Sabarot, président de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), il a fait valoir la nécessaire autonomie de cette filière sur le plan financier et humain, notamment vis-à-vis de l'Agence française de la biodiversité.

Le Président de la République a clairement confirmé que l'ONCFS serait maintenu à l'extérieur de l'Agence dans le cadre de la loi sur la biodiversité en cours de discussion au Parlement.

A la demande de Bernard Baudin et d'Henri Sabarot, il a aussi arbitré en faveur du maintien de l'intégralité des redevances cynégétiques affectées à l'ONCFS, afin que l'argent des chasseurs soit intégralement utilisé pour la chasse et non reversé au budget de l'Etat, comme la loi de finance de 2016 en cours de discussion au Parlement le prévoyait.

Pour le Président de la République, l'enjeu de sécurité est aussi l'une des contributions du monde de la chasse, notamment dans la lutte contre le braconnage avec une forte présence sur le terrain et en contribuant au financement de la mission police de l'ONCFS.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le contexte dramatique actuel, François Hollande a insisté sur un autre rôle que les fédérations de chasseurs assument avec discrétion, mais efficacité en matière de renseignement sur les individus désireux de passer l'examen du permis de chasser pour d'autres raisons que la chasse.

Grâce au Fichier central des chasseurs, l'organisation fédérale permet aussi au ministère de l'Intérieur de gérer le Fichier des interdits d'armes avec une réactivité exceptionnelle afin d'écarter de l'accès aux armes tous les individus jugés indésirables.

La FNC et le Comité Guillaume Tell ont salué le travail de concertation avec le Cabinet de Bernard Cazeneuve qui a conduit à l'élaboration du Plan national de lutte contre les armes illégalement détenues. Ce plan, qui ne se trompe pas de cible, fait la différence entre les détenteurs légaux d'armes à feu et les trafiquants, délinquants et autres criminels et terroristes.

Toutefois, Bernard Baudin et Thierry Coste ont alerté le Président de la République sur l'attitude choquante de la Commission européenne qui vient d'annoncer que la lutte contre le terrorisme devrait passer par un contrôle accru des détenteurs légaux. Une telle initiative, qui va à l'encontre du plan français, conduirait les forces de police et de gendarmerie à s'occuper des honnêtes gens en lieu et place des terroristes et autres criminels.

François Hollande a salué le travail accompli avec le ministère de l'Intérieur depuis 3 ans et a confirmé qu'une réunion aurait lieu dans les prochains jours entre les membres du Comité Guillaume Tell et le ministre de l'Intérieur pour clarifier la position française sur les réformes européennes à engager, en faisant en sorte de ne pas se tromper de cible.

Dans un esprit constructif et très direct, de nombreux autres sujets ont été abordés avec le Président de la République et ses deux ministres.

François Hollande a été très favorable à la signature par la ministre de l'Ecologie et la ministre de l'Education nationale de la Convention sur l'éducation à la nature dont tous les documents pédagogiques viennent de faire l'objet d'une validation par les services de l'inspection d'académie.

Le dossier des chasses traditionnelles, mises à mal dans la loi Biodiversité, et les dates de la fermeture de la chasse aux oies ont fait l'objet d'un échange constructif afin de trouver des solutions qui répondent aux attentes des organisations cynégétiques.

Le dossier européen de l'interdiction du plomb dans toutes les munitions a fait l'objet d'une attention particulière du Président, et un dialogue approfondi avec les ministères de l'Ecologie et de la Santé aura lieu au début de l'année prochaine.

Les dégâts agricoles et forestiers ont été abordés compte tenu de l'impact économique qu'ils engendrent entre les partenaires ruraux, source de tensions, mais aussi de compromis.

Dans le même esprit, les représentants de la FNC ont salué le choix du Président et des deux ministres présents concernant la gestion pragmatique du loup. Face à la multiplication des attaques sur les troupeaux, les chasseurs sont enfin associés à la régulation des populations de loups et les résultats de ce début de saison sont là pour prouver l'efficacité des chasseurs.

Le Président de la République a conclu cette audience en insistant sur l'importance de la politique rurale dans notre pays et sur la place et le rôle que doivent y prendre les chasseurs et les pêcheurs dans sa gestion.

La FNC attend avec intérêt et impatience les audiences prévues avec les ministres afin de concrétiser au plus vite les engagements présidentiels.

